

## **FCP KOUNOUZ**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET**

**ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

#### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 3 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 613 303,302 DT, un actif net de 609 308,709 DT et un bénéfice net annuel de 47 734,198 DT.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 « Note sur les placements monétaires et disponibilités » des états financiers, qui indiquent que les emplois du "FCP KOUNOUZ " dans les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2017, 28 ,611% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

#### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fond commun de placements.

### **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 29 mars 2018

**Le commissaire aux comptes :**  
**Mahmoud ELLOUMI**

## BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>437 831,757</b>	<b>555 355,775</b>
Actions cotées		283 292,331	352 831,070
Obligations des sociétés		36 952,632	48 448,656
Emprunts d'Etat		96 973,394	149 421,789
Titres des organismes de placement collectif		20 613,400	4 654,260
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>175 471,545</b>	<b>148 908,171</b>
Placements monétaires		0,000	49 343,832
Disponibilités		175 471,545	99 564,339
<b>Créances d'exploitation</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>613 303,302</b>	<b>704 263,946</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.5</b>	1 544,968	1 803,584
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.6</b>	2 449,625	2 586,417
<i>TOTAL PASSIF</i>		<b>3 994,593</b>	<b>4 390,001</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>609 308,709</b>	<b>699 873,945</b>
<b>Capital</b>	<b>3.7</b>	<b>591 887,837</b>	<b>682 769,827</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.10</b>	<b>17 420,872</b>	<b>17 104,118</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		<b>17 420,872</b>	<b>17 104,118</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>609 308,709</b>	<b>699 873,945</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>			
		<b>613 303,302</b>	<b>704 263,946</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>19 433,636</b>	<b>24 404,414</b>
Dividendes actions cotées		9 823,500	12 656,900
Dividendes titres OPCVM		1 318,200	1 575,340
Revenus des obligations		1 911,056	2 483,166
Revenus des emprunts d'Etat		6 380,880	7 689,008
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>9 971,647</b>	<b>5 242,988</b>
Revenus des billets de trésorerie		3 070,317	2 996,386
Revenus des dépôts à terme		0,000	566,491
Revenus des comptes à vue		6 901,330	1 680,111
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>29 405,283</b>	<b>29 647,402</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.8</b>	<b>6 427,667</b>	<b>7 467,476</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>22 977,616</b>	<b>22 179,926</b>
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<b>3.9</b>	3 031,161	3 345,398
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 946,455</b>	<b>18 834,528</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-2 525,583	-1 730,410
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3.10</b>	<b>17 420,872</b>	<b>17 104,118</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		2 525,583	1 730,410
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		27 478,940	39 121,765
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		865,371	-10 721,366
Frais de négociation des titres		-556,568	-1 198,471
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>47 734,198</b>	<b>46 036,456</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>47 734,198</b>	<b>46 036,456</b>
Résultat d'exploitation	19 946,455	18 834,528
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	27 478,940	39 121,765
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	865,371	-10 721,366
Frais de négociation des titres	-556,568	-1 198,471
<b><u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b><u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>-138 299,434</b>	<b>-114 778,914</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>129 125,530</b>	<b>13 095,549</b>
- Capital	85 800,000	8 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	41 552,169	3 875,829
- Régularisation des sommes distribuables	1 773,361	319,720
<b>Rachats</b>	<b>267 424,964</b>	<b>127 874,463</b>
- Capital	175 500,000	88 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	87 627,566	37 724,333
- Régularisation des sommes distribuables	4 298,944	2 050,130
- Droits de sortie	-1,546	0,000
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-90 565,236</b>	<b>-68 742,458</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
En début de l'exercice	699 873,945	768 616,403
En fin de l'exercice	609 308,709	699 873,945
<b><u>NOMBRE DE PARTS</u></b>		
En début de l'exercice	4 704	5 496
En fin de l'exercice	3 807	4 704
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>160,049</b>	<b>148,782</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>7,57%</b>	<b>6,39%</b>

**Notes aux états financiers**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2017**  
**(Unité : en Dinars Tunisiens)**

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

**2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**2.3. Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 437 831,757 Dinars et se détaille comme suit :

<b>Désignation du titre</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Coût d'acquisition en DT</b>	<b>Valeur au 31 Décembre 2017</b>	<b>% actif</b>
<b><u>Actions</u></b>	<b>48 957</b>	<b>289 369,380</b>	<b>283 292,331</b>	<b>46,191%</b>
AMEN BANK	<b>1 320</b>	30 663,613	31 055,640	5,064%
BNA	<b>5 000</b>	48 245,885	58 630,000	9,560%
NBL AA	<b>6 475</b>	46 434,545	32 122,475	5,238%
SIAME	<b>26 000</b>	86 738,581	60 918,000	9,933%
SOTIPAPIER	<b>3 500</b>	15 155,816	12 001,500	1,957%
UIB	<b>2 662</b>	38 195,340	59 676,716	9,730%
WIB	<b>4 000</b>	23 935,600	28 888,000	4,710%
<b><u>Titres OPCVM</u></b>	<b>200</b>	<b>20 995,200</b>	<b>20 613,400</b>	<b>3,361%</b>
<b>Actions des SICAV</b>	<b>200</b>	<b>20 995,200</b>	<b>20 613,400</b>	<b>3,361%</b>
AL HIFADH SICAV	200	20 995,200	20 613,400	3,361%
<b><u>Obligations de sociétés</u></b>	<b>590</b>	<b>35 400,000</b>	<b>36 952,632</b>	<b>6,025%</b>
<b>Emprunt des sociétés</b>	<b>590</b>	<b>35 400,000</b>	<b>36 952,632</b>	<b>6,025%</b>
ATB 2007/1(25 ANS)	50	3 000,000	3 098,520	0,505%
EO MODERN LEASING 2012	540	32 400,000	33 854,112	5,520%
<b><u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u></b>	<b>90</b>	<b>101 205,000</b>	<b>96 973,394</b>	<b>15,812%</b>
<b>Emprunt d'Etat</b>	<b>90</b>	<b>101 205,000</b>	<b>96 973,394</b>	<b>15,812%</b>
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	96 973,394	15,812%
<b>Total</b>		<b>446 969,580</b>	<b>437 831,757</b>	<b>71,389%</b>

Les entrées en portefeuille titres en 2017 se détaillent comme suit :

<b>Acquisitions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
Actions sociétés cotées	31 331,400
Obligations sociétés	-
Actions SICAV	31 492,800
<b>Total</b>	<b>62 824,200</b>



Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession/Remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	126 163,476	130 990,650	4827,174
Obligations sociétés	11 000,000	11 000,000	-
BTA	53 750,000	50 000,000	-3 750,000
Actions SICAV	15 130,538	14 918,735	-211,803
<b>Total</b>	<b>206 044,014</b>	<b>206 909,385</b>	<b>865,371</b>

### 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 19 433,636 Dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2016
<b><u>Dividendes</u></b>	<b>11 141,700</b>	<b>14 232,240</b>
- des actions admises à la cote	9 823,500	12 656,900
- des Titres OPCVM	1 318,200	1 575,340
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	<b>8 291,936</b>	<b>10 172,174</b>
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>1 911,056</u>	<u>2 483,166</u>
- intérêts	1 911,056	2 483,166
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>6 380,880</u>	<u>7 689,008</u>
- intérêts	6 380,880	7 689,008
- primes de remboursement	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>19 433,636</b>	<b>24 404,414</b>

### 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 175 471.545 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2017	% actif
<b>Disponibilité</b>	<b>175 471,545</b>	<b>175 471,545</b>	<b>28,611%</b>
Dépôts à vue	155 500,121	155 500,121	25,355%
Sommes à l'encaissement	19 971,424	19 971,424	3,256%
Sommes à régler	0,000	0,000	0,000%
<b>Total</b>	<b>175 471,545</b>	<b>175 471,545</b>	<b>28,611%</b>

### **3.4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2017 à 9 971,647 Dinars et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

<b>Désignation</b>	<b>Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017</b>	<b>Période du 1er janvier au 31 Décembre 2016</b>
Intérêts des billets de trésorerie	3 070,317	2 996,386
Intérêts des dépôts à terme	0,000	566,491
Intérêts des comptes courants	6 901,330	1 680,111
<b>Total</b>	<b>9 971,647</b>	<b>5 242,988</b>

### **3.5 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 1 544,968 Dinars et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant au 31/12/2017</b>	<b>Montant au 31/12/2016</b>
Commission distributeurs (TSB et TSI)	540,742	631,254
Commission gestionnaire (TSI)	617,986	721,433
Commission dépositaire (TSB)	386,240	450,897
<b>Total</b>	<b>1 544,968</b>	<b>1 803,584</b>

### **3.6 Note sur les autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 2 449,625 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les autres impôts et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant au 31/12/2017</b>	<b>Montant au 31/12/2016</b>
Redevance CMF	51,095	58,867
Etat impôts à payer	-11,365	18,761
Honoraires commissaire aux comptes	2409,895	2 508,789
<b>Total</b>	<b>2 449,625</b>	<b>2 586,417</b>

Il est à préciser que le solde négatif du compte « impôt à payer » de -11,365 DT résulte d'une erreur d'imputation comptable régularisée début janvier 2018.

### 3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

	2017	2016
<u>Capital initial au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	470 400,000	549 600,000
Nombre de titres	4 704	5 496
Nombre de porteurs de parts	67	89
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	85 800,000	8 900,000
Nombre de parts émises	858	89
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	175 500,000	88 100,000
Nombre de parts rachetées	1 755	881
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	380 700,000	470 400,000
Sommes non distribuables	211 187,837	212 369,827
<b>Montant du capital au 31-12</b>	<b>591 887,837</b>	<b>682 769,827</b>
Nombre de parts	3 807	4 704
Nombre de porteurs de parts	60	67

#### 3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2017 :

Désignation	2017	2016
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	-403,122	-360,960
Variation de plus ou moins-values potentielles sur actions et droits	25 293,337	40 921,632
Plus ou moins-values réalisées sur cession d'actions et droits	4 827,174	-10 713,356
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts d'Etat	2 588,725	-1 438,907
Plus ou moins-values réalisées sur emprunts d'Etat	-3 750,000	0,000
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	-211,803	-8,010
Frais négociation de titres	-556,568	-1 198,471
Droits de sortie	1,546	0,000
<b>Résultats non distribuables de l'exercice</b>	<b>27 789,289</b>	<b>27 201,928</b>
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	229 473,945	219 016,403
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	41 552,169	3 875,829
Régularisations sommes non distribuables rachats	-87 627,566	-37 724,333
<b>Total sommes non distribuables</b>	<b>211 187,837</b>	<b>212 369,827</b>

### 3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 6 427,667 Dinars et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2016
Commission distributeurs (TSB et TSI)	2 249,691	2 613,612
Commission gestionnaire (TSI)	2 571,053	2 986,988
Commission dépositaire (TSB)	1 606,923	1 866,876
<b>Total</b>	<b>6 427,667</b>	<b>7 467,476</b>

### 3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 3 031,161 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2016
Redevance CMF	642,760	746,740
Honoraires commissaire aux comptes	2 388,401	2 598,658
<b>Total</b>	<b>3 031,161</b>	<b>3 345,398</b>

### 3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2017 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice 2017	19 946,455	1 773,361	-4 298,944	17 420,872
<b>Sommes distribuables</b>				<b>17 420,872</b>

#### 4. Autres informations

##### 4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2017 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
- Titres à livrer	19 971,424	2 229,843
- Titres à recevoir	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>19 971,424</b>	<b>2 229,843</b>

##### 4.2- Données par parts et ratios pertinents

###### 4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des placements	7,724	6,303	5,065	4,926	6,929
Charges de gestion des placements	-1,688	-1,587	-1,291	-1,404	-1,785
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>6,036</b>	<b>4,715</b>	<b>3,775</b>	<b>3,522</b>	<b>5,145</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,796	-0,711	-0,496	-0,581	0,597
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5,239</b>	<b>4,004</b>	<b>3,278</b>	<b>2,940</b>	<b>4,548</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,663	-0,368	0,273	-0,167	-0,960
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>4,576</b>	<b>3,636</b>	<b>3,552</b>	<b>2,773</b>	<b>3,588</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	7,218	8,317	0,556	6,532	-0,456
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,227	-2,279	-0,781	-4,908	-19,485
Frais de négociation de titres	-0,146	-0,255	-0,515	-0,378	-0,708
<b>Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation</b>	<b>7,299</b>	<b>5,783</b>	<b>-0,741</b>	<b>1,246</b>	<b>-20,649</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>12,539</b>	<b>9,787</b>	<b>2,538</b>	<b>4,187</b>	<b>-16,102</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,009	0,010	0,000
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>7,299</b>	<b>5,783</b>	<b>-0,732</b>	<b>1,257</b>	<b>-20,649</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-0,609	-0,487	2,266	1,029	4,956
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>6,691</b>	<b>5,296</b>	<b>1,534</b>	<b>2,286</b>	<b>-15,693</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	160,049	148,782	139,850	134,764	129,705

#### **4.2.2- Ratios de gestion des placements**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Charges gestion des placements / Actif Net Moyen</b>	<b>0,982%</b>	<b>1,017%</b>	<b>1,015%</b>	<b>0,988%</b>	<b>0,912%</b>
<b>Autres charges / Actif Net Moyen</b>	<b>0,463%</b>	<b>0,456%</b>	<b>0,390%</b>	<b>0,409%</b>	<b>0,305%</b>
<b>Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen</b>	<b>3,047%</b>	<b>2,565%</b>	<b>2,579%</b>	<b>2,069%</b>	<b>2,325%</b>

#### **4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » EX STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et TSB assurent le rôle de distributeur des actions du FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.